HAL open science

Les bains tardo-républicains de Cornebarrieu (Haute-Garonne)

Catherine Viers, Frédéric Veyssière

▶ To cite this version:

Catherine Viers, Frédéric Veyssière. Les bains tardo-républicains de Cornebarrieu (Haute-Garonne). Gallia - Archéologie de la France antique, 2012, 69 (2), pp.115-125. hal-01930826

HAL Id: hal-01930826

https://hal.science/hal-01930826v1

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les bains tardo-républicains de Cornebarrieu (Haute-Garonne)

Catherine Viers* et Frédéric Veyssière**

Mots-clés. *Bains, tardo-républicain,* opus signinum, caldarium, apodyterium, labrum, *baignoire.*

Résumé. *Une opération d'archéologie préventive menée par l'Inrap en 2007 a permis la fouille et l'étude d'un petit complexe thermal d'époque tardo-républicaine. Ce bâtiment est constitué de deux pièces, un* apodyterium *et un* caldarium. *La première a livré le négatif d'une banquette maçonnée. Le* caldarium *était doté d'un* labrum *et d'une baignoire chauffée dont les substructions et le* praefurnium *ont été retrouvés. Le sol était réalisé en* opus signinum *à tesselles représentant un décor de méandres, de quadrillage losangé et de fleuron. Les caractéristiques du bâtiment et le mobilier amphorique récolté plaident en faveur d'une construction dès le début du Ier s. av. J.-C.*

Keywords. *Baths, Late Republican,* opus signinum, caldarium, apodyterium, labrum, *plunge bath.*

Abstract. *An archaeological investigation conducted by the Inrap in 2007 gave the opportunity to dig a small Late Republican bath-complex and undertake its study. This building includes two rooms, an* apodyterium *and a* caldarium. *The first one has yielded the negative of a seat. In the* caldarium *there was a* labrum *and a heated plunge bath the substructures and* praefurnium *of which have been recovered. The floor was made in* opus signinum *and with* tesserae *carrying meanders, diamond-shaped and flower motifs. According to these features and to the* amphorae *recovered the baths were built in the first half of the 1st c. BC.*

Translation: Isabelle Fauduet

Ces bains ont été découverts au cours d'un diagnostic archéologique en 2005 au lieu-dit la Ville à Cornebarrieu, dans la banlieue nord-ouest de Toulouse (Briand, 2006) (fig. 1). Une fouille archéologique, s'inscrivant dans le cadre des opérations préventives liées aux aménagements de la ZAC des Monges-Croix du Sud, a été réalisée en 2006-2007 sur près de 6 000 m² sur la basse plaine de l'Aussonnelle, petit affluent occidental de la Garonne (Veyssière *et al.*, 2010).

Le secteur étudié, localisé au pied du talus interterrasse entre la basse terrasse et la basse plaine, a été préservé par des colluvions relativement épaisses. Le rythme très rapide de ces apports, sans être de type catastrophique, reste néanmoins assez délicat à appréhender.

Six phases d'occupation ont été identifiées. Trois structures à galets d'époques protohistoriques marquent le début des activités humaines sur le site. Le Ier s. av. J.-C. n'est représenté que par le petit édifice de bains. Les vestiges d'un établissement rural, qui s'organise autour d'un chemin et d'une clôture selon un réseau orthogonal orienté N 30° Est, attestent une occupation remontant au Haut-Empire (Veyssière *et al.*, 2010). Ainsi, trois espaces avec des structures et des aménagements distincts s'articulent autour de domaines d'activités bien spécifiques liés à l'agriculture (bâtiments à vocation agricole, greniers), à l'élevage (enclos à animaux) et/ou à l'artisanat (fosses rubéfiées et foyers). L'abondant mobilier domestique (céramique et petit objet en alliage cuivreux), retrouvé dans les niveaux de colluvions déposés au pied du talus et sur une partie de la basse plaine, suggère l'extension du site au-dessus, sur la basse terrasse [1]. La suite de l'occupation est représentée par des vestiges fugaces du Bas-Empire, trois inhumations plus tardives, isolées, ainsi que par quelques fossés et petites fosses attribuées aux Xe-XIIe s.

Le substrat sur lequel repose le bâtiment de bains est constitué par des formations colluviales essentiellement limoneuses, dont la surface a livré de la céramique de tradition

1. Dans ce secteur, les travaux de viabilisation d'un lotissement ont été à l'origine de la découverte de concentrations de mobilier protohistorique, de nombreux fragments d'amphores, de *tegulae*, de briques et de céramiques communes antiques, ainsi que d'un site de potiers attribués au Moyen Âge (Boccacino, Foucher, 1987).

* Inrap Midi-Pyrénées Sud, Champs Pinsons, 13 rue du Négoce, F-31650 Saint-Orens-de-Gameville. Courriel : catherine.viers@inrap.fr

** Inrap Midi-Pyrénées Nord, Impasse de Lisbonne, Albasud, F-82000 Montauban. Courriel : frederic.veyssiere@inrap.fr

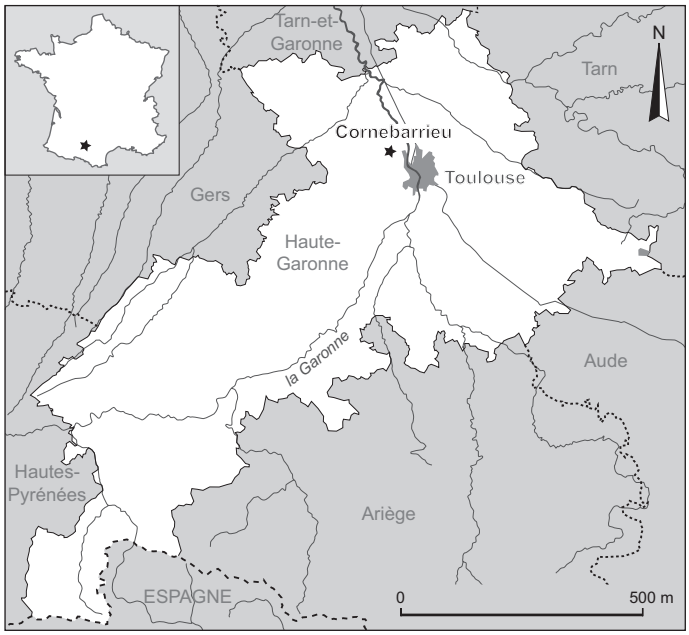

Fig. 1 – *Plan de localisation (DAO : C. Viers, Inrap).*

indigène et des fragments d'amphores, dont un bord d'amphore de Brindes et un bord d'amphore vinaire. Ce dernier semble appartenir aux amphores de transition se situant entre les gréco-italiques et les Dressel 1A. L'ensemble de ce mobilier est assez fragmenté et encroûté. Un niveau de travail, fait de petits galets et de graviers dans une matrice limoneuse contenant quelques rares tessons de céramique modelée de tradition indigène, a été mis en évidence localement sous le sol du bâtiment.

Celui-ci s'installe donc sur un niveau renfermant un mobilier ne remontant pas, pour le Toulousain, au-delà du dernier quart du IIe s. av. J.-C. et pouvant perdurer durant une bonne partie du Ier s. av. J.-C. (Marty, 2008). Des colluvions limoneuses, marquées par des passées plus détritiques sous forme de lits de graviers, et des traces d'occupation médiévale scellent l'abandon des bains.

DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Le plan des bains s'inscrit dans un rectangle de 5,25 m sur 5,75 m. Il est composé de deux pièces disposées en L présentant un sol d'*opus signinum* à décor de tesselles. L'espace vacant dans le quart sud-ouest est occupé par un *praefurnium*. La plus grande des deux pièces s'étend sur toute la largeur de l'édifice.

Les caractéristiques générales du bâtiment – sol en *opus signinum*, présence d'un *praefurnium* et empreinte circulaire d'arrachement d'un *labrum* – ont permis d'identifier cet ensemble comme un bâtiment dédié aux bains. Son organisation simple rappelle celle des bains italiques d'époque tardo-républicaine. Elle s'articule ici autour d'un *apodyterium* doté d'une banquette et d'un *caldarium-destrictarium* équipé d'un *solium* à baignoire chauffée et d'un *labrum* (fig. 2).

UNE OSSATURE DE BOIS

Dès la mise au jour des niveaux de sol, il est apparu que les parois verticales n'étaient présentes qu'en négatif. La fouille a révélé les trous de poteau qui scandent les façades. Sur les dix poteaux qui constituaient l'ossature de l'édifice, sept ont été effectivement révélés en fouille. Les trois derniers sont restitués et permettent la couverture de la totalité de l'édifice, y compris le *praefurnium*. Les poteaux ont laissé leur empreinte dans l'*opus signinum* sous la forme d'encoches dans le béton de tuileau. Celles-ci indiquent une section de bois de 0,24 m de large (fig. 3). Cinq d'entre elles ont en outre livré un ou plusieurs clous dont les dimensions (0,15 m à 0,20 m de longueur) renvoient à des ouvrages de charpente.

Les deux longs côtés de la construction sont rythmés par quatre poteaux, alors que trois seulement occupent la largeur. L'ossature de bois est donc symétrique selon un axe est-ouest, ce qui explique la différence de longueur des côtés du rectangle. Il paraît donc probable que la construction possédait un toit à deux pentes. La présence de *tegulae* dans la construction du *praefurnium* ainsi que dans les remblais de démolition qui le comblaient permet de penser que la toiture en était couverte.

D'autre part, toute la périphérie du bâtiment a livré le négatif de soles (fig. 4). Il s'agit de sablières basses posées à même le sol ou légèrement enterrées qui soutiennent l'élévation à pans de bois. Ces différentes observations suggèrent un assemblage à mi-bois avec enfourchement complet ou partiel du poteau sur la sole. La liaison des poteaux et des soles par des clous indique que la structure de bois était posée à même le sol et non enterrée, le clouage des pièces nécessitant un certain recul (fig. 5).

Les deux pièces du bâtiment sont séparées par une cloison, dont seul le négatif nous est parvenu. Sa largeur de 0,22 m permet de penser que, comme le reste de l'édifice, elle était soutenue par des poteaux de bois.

La fouille n'a pas permis de mettre en évidence la nature du remplissage de l'ossature de bois. Cependant, il est très vraisemblable que des potelets chevillés ou assemblés en tenon et mortaise complétaient la structure et que les panneaux devaient être garnis de torchis. Parallèlement à cette mise en œuvre ou juste après, les constructeurs ont bâti le *praefurnium*.

LE BLOC *PRAEFURNIUM*-BAIGNOIRE

Cette construction s'insère dans une excavation dont le fond se trouve à une soixantaine de centimètres sous le niveau du sol (fig. 6). Le fort arasement du bâtiment n'a livré aucun indice de la fermeture de cet espace. Le *praefurnium*, de plan carré et de 1,30 m de côté, se loge entre deux murs de brique parallèles qui supportaient le *solium*. Ces derniers, ainsi que le foyer, sont construits avec des briques entières ou coupées en deux, d'un modèle unique. Elles mesurent 0,43 m x 0,28 m x 0,065 m. Ces dimensions les rapprochent des briques constituant le *fanum* de l'*emporium* de Vieille-Toulouse qui sont de 0,42-0,45 m x 0,29 m x 0,05 m (De Filippo, 1999). Un nombre important des briques comportait une trace circulaire au milieu du petit côté, à une extrémité, parfois aux deux, toujours sur la face supérieure lisse. Cette empreinte a été imprimée dans la terre encore souple, avant cuisson. Il semble qu'il s'agisse de l'impact d'un manche d'outil, dont on aurait frappé la brique pour la décoller du moule de bois dans lequel elle a été fabriquée. Cela pourrait indiquer qu'on est en présence d'une fournée unique. Les murs entre lesquels s'installe le *praefurnium* sont très mal conservés.

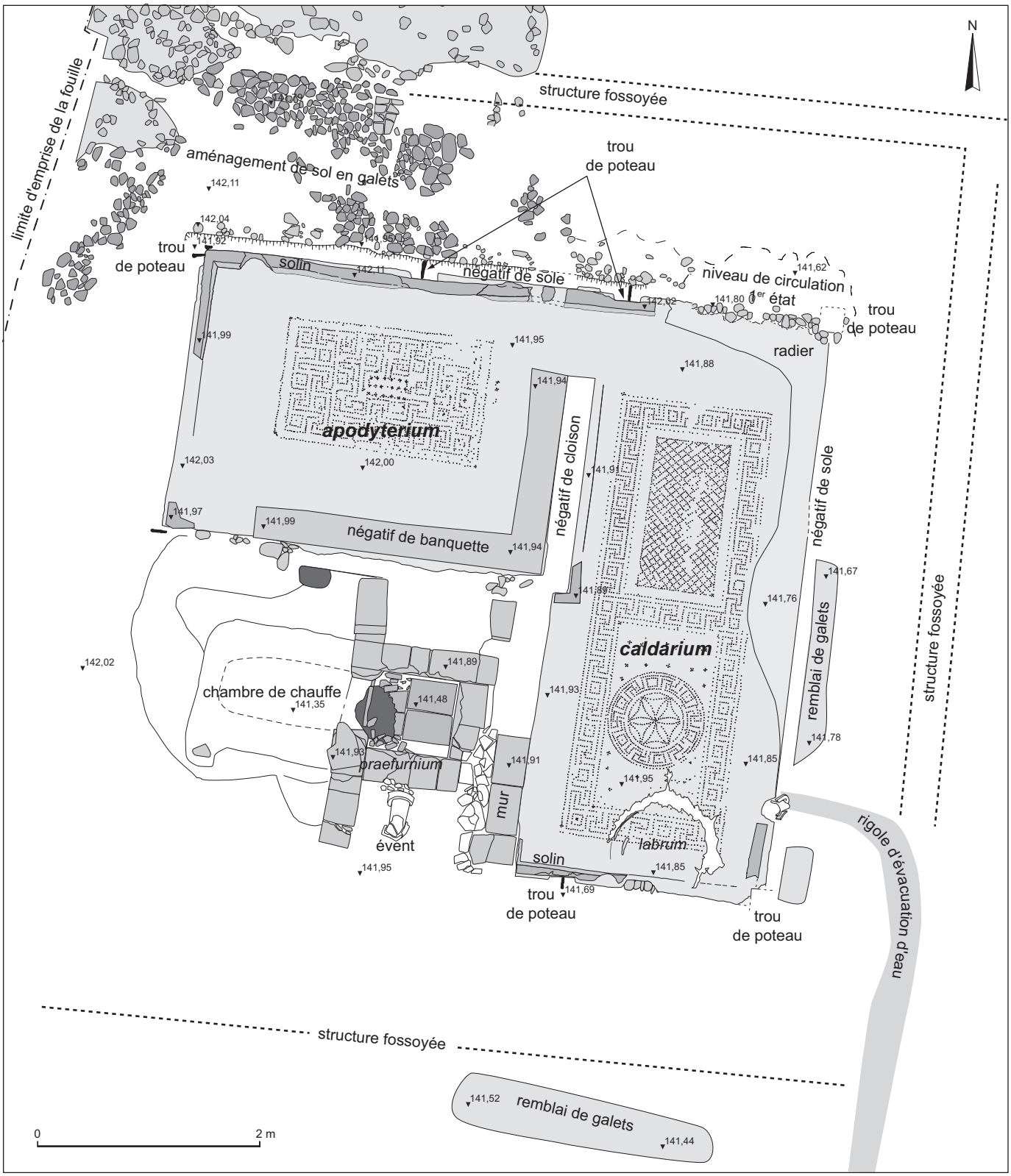

Fig. 2 – *Plan général des bains (relevés : J. Briand, O. Onézime, P. Marty et C. Viers, Inrap ; DAO : C. Viers, Inrap).*

La partie septentrionale du mur longeant le *caldarium* est ainsi inexistante, conservée sous la forme d'une tranchée de récupération. Au sud, deux assises subsistent au mieux. Ce mur devait correspondre à la fondation d'une marche-margelle permettant de monter jusqu'à la plate-forme dans laquelle s'ouvrait la baignoire. Il en est de même pour le mur occidental, qui conserve deux assises, sans liaison à ce niveau avec la construction du *praefurnium* (fig. 2 et 6). Le volume maçonné indique qu'une baignoire individuelle pouvait aisément y prendre place, doublée éventuellement d'une petite baignoire pédiluve [2].

2. L'espace utilisable à Cornebarrieu est de 2,25 m x 1,45 m. L'emprise du bloc baignoire de la *villa* Prato mesure 2,25 m de longueur sur 1 m de largeur ; elle comprend la marche-margelle et inclut une baignoire à immersion et un pédiluve. Les dimensions de la baignoire à immersion de la *villa* Prato sont de 1,58 m x 0,59 m.

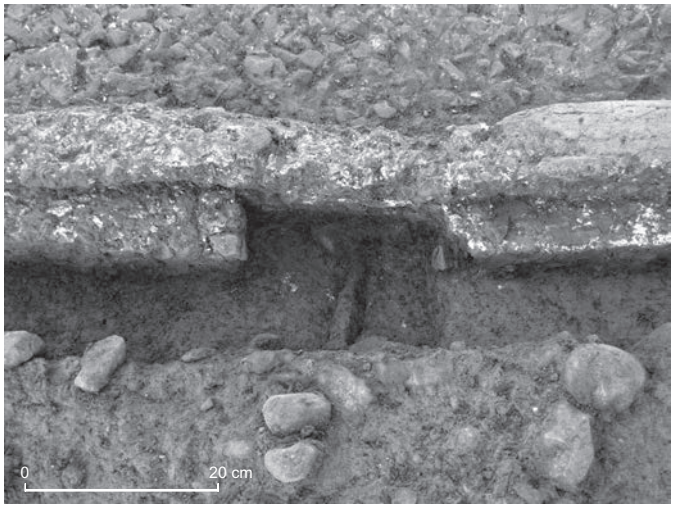

Fig. 3 – *Négatif d'un poteau dans le béton de tuileau et son clou d'assemblage. De part et d'autre, négatif de la sole. Le vide visible entre le solin et le négatif de la sole correspond à l'épaisseur d'enduit mural. Il indique que la mise en œuvre des bourrelets intervient après la finition des murs (cliché : O. Dayrens, Inrap).*

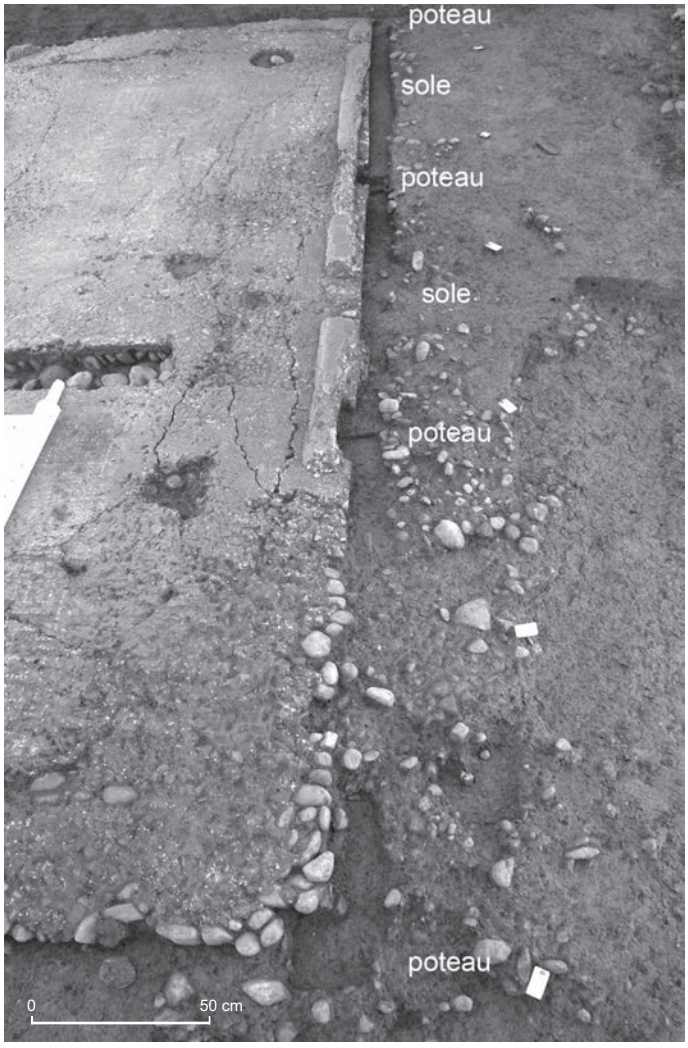

Fig. 4 – *Négatif de sole le long du mur septentrional de l'*apodyterium *(cliché : O. Dayrens, Inrap).*

Une fois l'ossature de bois et le bloc baignoire achevés, tout était en place pour couler le béton de tuileau.

Du *praefurnium* à proprement parler six assises sont conservées. La maçonnerie est liée avec un mortier gras, très faiblement dosé en sable. Sa tranchée de fondation est comblée de fragments de briques ou de *tegulae* au fur et à mesure de l'élévation de la construction. La sole est sommairement aménagée avec deux briques et une demi-*tegula* aux bords abattus, maçonnées sur une épaisse couche de mortier. L'ouverture, large de 0,45 m, était obturée à la base par des fragments de *tegulae* plantés de chant. Une brique ou une *tegula*, calée contre ce petit dispositif, pouvait faire office de porte. Chacun des trois côtés du *praefurnium* comporte une encoche entre la troisième et la quatrième assise. Alors que les trois premières assises sont intactes, celles situées au-dessus montrent des stigmates d'éclatement au feu. Cette remarque suggère qu'un aménagement sur lequel brûlait le bois permettait de récupérer les braises en dessous. Ces braises pouvaient éventuellement être recueillies pour alimenter un brasero, dont la présence a souvent été mise en évidence dans ce type d'établissement. Enfin un évent, ouvert vers l'extérieur, est installé dans la paroi du *praefurnium* et réalisé avec deux cols d'amphores Dressel 1B imbriqués. Cette réfection perfore la maçonnerie existante, améliorant ainsi le tirage du foyer (fig. 6). Rien dans les vestiges retrouvés n'indique que le bâtiment était alimenté en eau courante. L'architecture même de l'édifice et son isolement excluent d'ailleurs un tel dispositif. Il faut donc supposer que l'approvisionnement était fait à dos d'homme ou d'animal. La proximité d'une source naturelle à une trentaine de mètres vers l'ouest a peut-être été à l'origine de la situation de l'édifice.

Le comblement de cette structure était formé d'un important volume de gravats de démolition. Aucun élément assez complet ne permet une restitution de la baignoire qui le surmontait.

L'*OPUS SIGNINUM* À TESSELLES

Le béton de tuileau est coulé sur un simple hérisson de galets plantés dans l'argile du substrat. L'ossature de bois et les substructions de la baignoire font office de coffrage à sa mise en œuvre. L'épaisseur moyenne du radier est d'une dizaine de centimètres et la partie supérieure des galets est enduite d'une couche de chaux, probablement pour en améliorer l'adhérence. L'*opus signinum* est constitué d'un béton de fragments de terre cuite (briques, *tegulae*), de morceaux de céramique et d'amphore concassés et de rares galets agglomérés dans un mortier de chaux gras (fig. 7). Son épaisseur moyenne est de 0,06 m. Il est relativement bien conservé, excepté la bordure nord-est où le radier de galets apparaît directement sur une cinquantaine de centimètres de large.

Les deux pièces ont été construites indépendamment. En témoigne un renflement dans l'alignement du négatif de la cloison qui peut correspondre à la trace laissée par un coffrage séparant les deux pièces au moment de la mise en œuvre des sols. Une fois celui-ci démonté, la cloison a été construite et le seuil comblé de béton. D'une largeur de 0,75 m, la porte qui sépare les deux pièces est relativement étroite, certainement afin d'éviter les déperditions de chaleur.

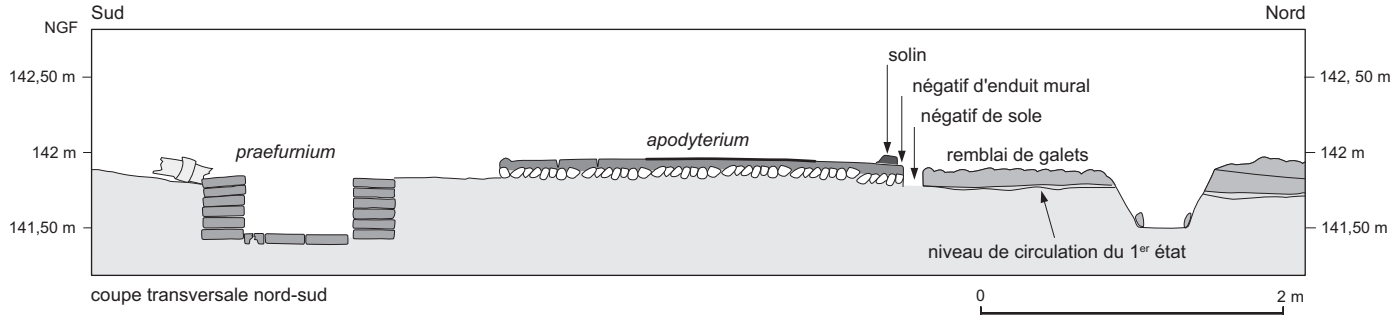

Fig. 5 – *Coupe sur les bains au niveau du* praefurnium *et de l'*apodyterium *(DAO : C. Viers, Inrap).*

Fig. 6 – *Vue zénithale du* praefurnium*, à droite, le* caldarium*. On distingue les vestiges des substructions de la baignoire, encadrant le* praefurnium *et l'évent confectionné avec deux cols d'amphores Dressel 1B (cliché : O. Dayrens, Inrap).*

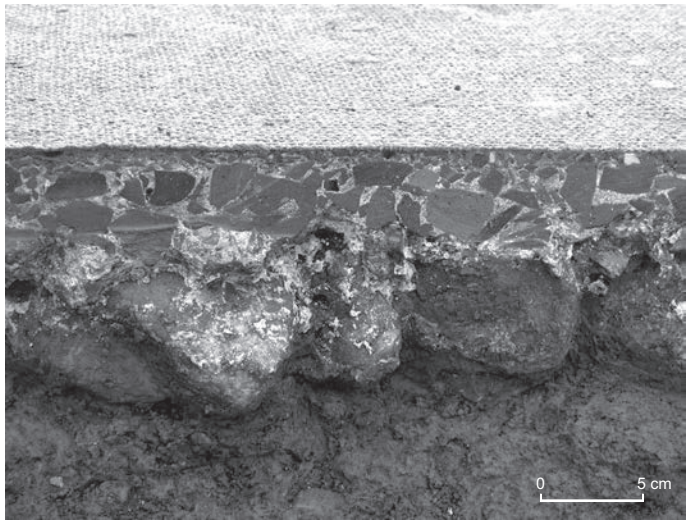

Fig. 7 – *Coupe sur l'*opus signinum *montrant les trois couches constitutives : radier de galets, béton de tuileau grossier et béton de tuileau fin avec incrustation de tesselles (cliché : O. Dayrens, Inrap).*

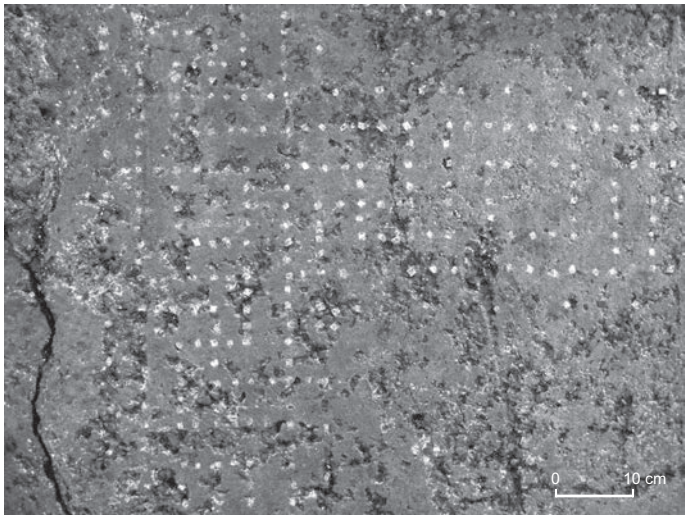

Fig. 8 – *Détail du méandre de svastikas et carrés à point central à l'intersection des deux tapis du* caldarium*. Les tesselles sont généralement disposées sur la pointe. Le méandre est encadré d'un filet alternant tesselles noires et blanches et dont l'angle est agrémenté d'une croisette de quatre tesselles blanches et cœur noir (cliché : O. Dayrens, Inrap).*

À l'emplacement des tapis décorés, la surface a fait l'objet d'un rechapage de 1 cm de mortier de tuileau fin, dans lequel ont été incrustées les tesselles dessinant les compositions. La majorité des tesselles sont blanches, mais seules des tesselles noires ont été utilisées à des points stratégiques du décor : intersection de lignes ou centre d'un motif. Les tesselles d'environ 1 cm de côté sont disposées à 45° par rapport à l'axe des motifs (fig. 8).

La composition de l'*apodyterium* est constituée de méandres de svastikas et de carrés à point central limités par un filet alternant tesselles noires et blanches et agrémenté aux angles de croisettes blanches à cœur noir. Le centre de la composition est enrichi d'un petit rectangle constitué de croisettes (six fois trois).

Le décor du *caldarium* est plus élaboré. Il est composé de deux panneaux rectangulaires comportant l'un un quadrillage losangé et l'autre un fleuron central à six feuilles inscrit dans un méandre circulaire de svastikas et de carrés à point central. Les deux panneaux sont encadrés et séparés par un méandre de même nature, bordé de chaque côté par un filet de tesselles noires et blanches alternées (Veyssière, Viers, 2011) (fig. 9).

La facture du décor des deux pièces montre un travail à deux mains. En effet, si la composition du *caldarium* est soignée et d'une grande régularité, celle de l'*apodyterium* montre de nombreuses erreurs dans la construction des figures. Le méandre au nord du *caldarium*, qui jouxte l'*apodyterium*, révèle les mêmes maladresses, indiquant ainsi la limite de travail des deux artisans.

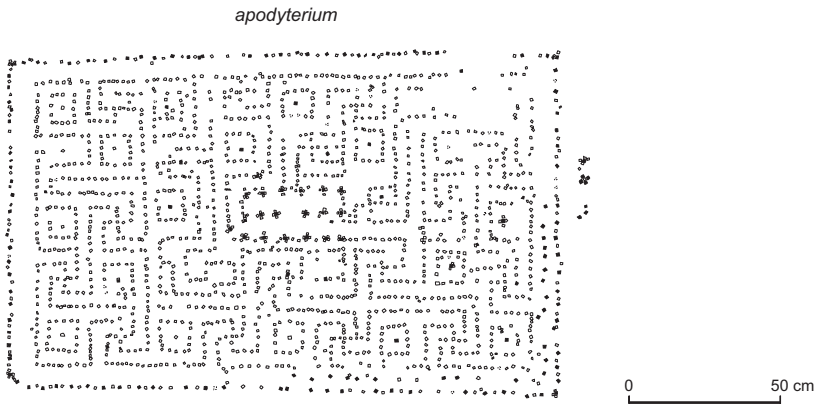

Fig. 9 – *Relevé du décor d'*opus punicum
(relevé : P. Marty et C. Viers, Inrap ; DAO : P. Marty, Inrap).

DES MURS ENDUITS ET PROTÉGÉS PAR UN SOLIN D'ÉTANCHÉITÉ

Bien qu'aucune élévation n'ait été conservée, la découverte de nombreux fragments d'enduit mural de couleur très majoritairement blanche indique que les murs étaient enduits. La base des murs était protégée dans les deux pièces par un solin d'étanchéité en béton de tuileau. La présence de ce système se justifie d'autant plus dans le cas d'une construction à ossature de bois et remplissage en matériau périssable. En effet, en bordure du *solium*, maçonné, le bourrelet est moins épais. L'existence d'un vide entre le bourrelet d'étanchéité et la structure de bois et de terre matérialise en négatif la présence de l'enduit des murs (fig. 3 à 5).

LA BANQUETTE

L'*apodyterium* est doté d'une banquette maçonnée dont le sol conserve l'empreinte. La largeur de cette dernière correspond à celle des briques utilisées par ailleurs, ajoutée à l'épaisseur de mortier dont elle était recouverte, soit 0,35 m (fig. 10).

DERNIERS AMÉNAGEMENTS

Le *labrum* a été implanté à proximité immédiate du *solium*, adossé au mur méridional, proche de l'angle sud-est. Sa position décentrée a été choisie pour ne pas gêner le passage du baigneur vers le *solium*, mais elle recoupe le décor. En effet, l'implantation du *labrum* peut être l'occasion d'un traitement particulier du décor. On mentionnera la bordure de postes circulaires que l'on trouve tant dans les bains de Musarna (Broise, Jolivet, 2004), dans ceux de la *via* Sistina à Rome qui sont de plus isolés dans une niche (Broise, 1994), ou dans ceux d'Antibes (Bouet, 2003). Le projet initial prévoyait-il de placer le *labrum* ailleurs, voire dans l'*apodyterium* ? Sa mise en place a été consolidée par un scellement au mortier dont quelques traces subsistent sur le sol. Au vu de l'empreinte, il semble d'ailleurs que le *labrum* n'était pas entièrement circulaire, car adossé au mur. Un grand soin a été apporté à la récupération de la vasque. En effet, le béton de tuileau a été entaillé sur tout le pourtour du piètement afin de ne pas endommager la pièc e, ce qui indique la valeur qu'on lui accordait, même après l'abandon du bâtiment (fig. 11). Cela témoigne très probablement d'un remploi de la vasque dès l'Antiquité. Des traces de peinture rouge ont été décelées à la jonction entre le sol et la banquette de l'*apodyterium*, et dans le *caldarium*, contre le *solium* et à la base du scellement du *labrum*.

Le *caldarium* présente des encroûtements de calcin qui témoignent de la stagnation de l'eau. Ils sont présents devant le *solium*, le long du mur ouest et au niveau de la porte entre les deux salles. Un réaménagement a d'ailleurs consisté à percer une évacuation d'eau à travers le mur est du *caldarium*. Située face au *solium*, elle permettait de nettoyer l'eau de vidange de la baignoire sans avoir à la diriger vers la sortie par l'*apodyterium*. La mise en œuvre de cette évacuation a été réalisée avec un col d'amphore Pascual 1 utilisé en entonnoir vers l'extérieur (fig. 11). Il est attesté sur de nombreux sites que l'eau usée de la baignoire était généralement vidée directement sur le sol,

Fig. 10 – *Vue zénithale de l'*apodyterium. *En bas et à droite court l'arrachement de la banquette maçonnée. On voit le solin en haut et à gauche. Son interruption à gauche localise l'entrée. Les deux trous qui perforent l'*opus *sont médiévaux (cliché : O. Dayrens, Inrap).*

Fig. 11 – *Vue zénithale de la partie méridionale du* caldarium. *À gauche se trouvent le* praefurnium *et la fondation de la marche-margelle d'accès à la plate-forme de la baignoire. En bas, l'emplacement du* labrum *est matérialisé par la tranchée de récupération circulaire autour du piétement de la vasque. On voit que le bourrelet d'étanchéité se poursuit derrière le* labrum. *À droite, le col d'amphore en remploi fait office d'évacuation de l'eau (cliché : O. Dayrens, Inrap).*

une bonde permettant son écoulement[3]. L'eau était ensuite évacuée manuellement et acheminée de pièce en pièce vers la sortie, recyclée comme eau de lavage des sols. Les seuils entre les pièces pouvaient dans certains cas être aménagés dans ce but, à l'instar du seuil bombé et percé d'un trou qui permettait le passage de l'eau à Musarna (Broise, Jolivet, 2004). À Cornebarrieu, la gestion de l'évacuation de l'eau a été résolue par cette évacuation. Elle indique très vraisemblablement que l'eau de la baignoire était vidangée à même le sol du *caldarium*, comme en témoigne le calcin concentré dans cette pièce.

Le bâtiment est entouré d'une tranchée d'une cinquantaine de centimètres de largeur. Celle-ci a été mise en évidence sur les trois côtés accessibles, la paroi ouest se trouvant en limite de l'emprise de fouille. Elle est distante du bâtiment de 0,70 m à l'est et de 1,10 m au nord. Cette distance doit être équivalente au sud, bien que le creusement ait été moins visible. Entièrement fouillée au nord, elle limite un aménagement de sol en galets contre les murs nord et ouest du bâtiment. L'interprétation de cet aménagement est malaisée. Il pourrait s'agir d'un petit fossé permettant d'isoler le bâtiment des intempéries.

Lors de l'abandon puis de la ruine du bâtiment, de longues fissures parallèles aux bordures sont apparues dans le béton. Elles sont probablement liées à l'effondrement et à la dislocation du sol qui n'a plus été contraint après la récupération des briques du bloc-baignoire et le pourrissement du bois des soles. Cette détérioration a affecté principalement les périphéries, en particulier la bordure nord-est dont la surface est totalement désagrégée.

CONCLUSION

Contrairement à la première impression que donnaient les vestiges, les bains de Cornebarrieu apparaissent relativement bien conservés, ce qui a rendu possible une documentation assez complète de leur mode de construction (fig. 12 et 13). Il manque à la tentative de restitution qui en découle l'ornementation de la baignoire dont aucun indice ne nous est parvenu, ainsi que le traitement des plafonds. Étaient-ils voûtés comme le préconisait Vitruve pour les salles de bains ? Un voûtement en berceau suspendu réalisé avec une structure de branchages enduits n'est en effet pas en contradiction avec un couvrement charpenté. Les pièces du *balneum* de la *villa* Prato sont dotées de tels plafonds liés à une couverture en toit-terrasse (Broise, Lafon, 2001).

LA DATATION

LE DÉCOR, LA PRATIQUE ET LA TECHNIQUE

Deux critères corroborent une datation haute pour le Toulousain : le parcours du baigneur rétrograde à deux pièces seulement et l'absence d'hypocauste. La première remarque s'appuie sur l'absence de *frigidarium*, bien qu'il faille peut-être la nuancer concernant des *balnea* privés. On sait que cette salle réapparaît dans le parcours thermal dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Ainsi les *balnea* à Baetulo près de Barcelone répondent à ce schéma qui deviendra la norme : *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*. Datés du milieu du Ier s. av. J.-C., ils ne possèdent pas encore de *suspensura*, mais le *caldarium* est néanmoins équipé d'un hypocauste (Gros, 2002). L'absence de chauffage du *caldarium* par hypocauste apparaît comme un indice supplémentaire plaidant en faveur d'une datation avant le milieu du Ier s. av. J.-C. En effet, alors que la technique décorative aurait été importée dans ses moindres détails, probablement à la suite d'une commande à des artisans spécialisés, on ne comprendrait pas pourquoi celle du chauffage par hypocauste n'aurait pas été mise en œuvre à Cornebarrieu, si elle avait eu

3. Voir les *caldarii* de la *villa* de Ciampino et de la *villa* Prato, des bains publics de la *via* Sistina et de Musarna, ceux des bains de Ca l'Arnau à Cabrera del Mar et ceux de l'Almoina à Valencia (Broise, 1994 ; Broise, Lafon, 2001 ; Broise, Jolivet, 2004).

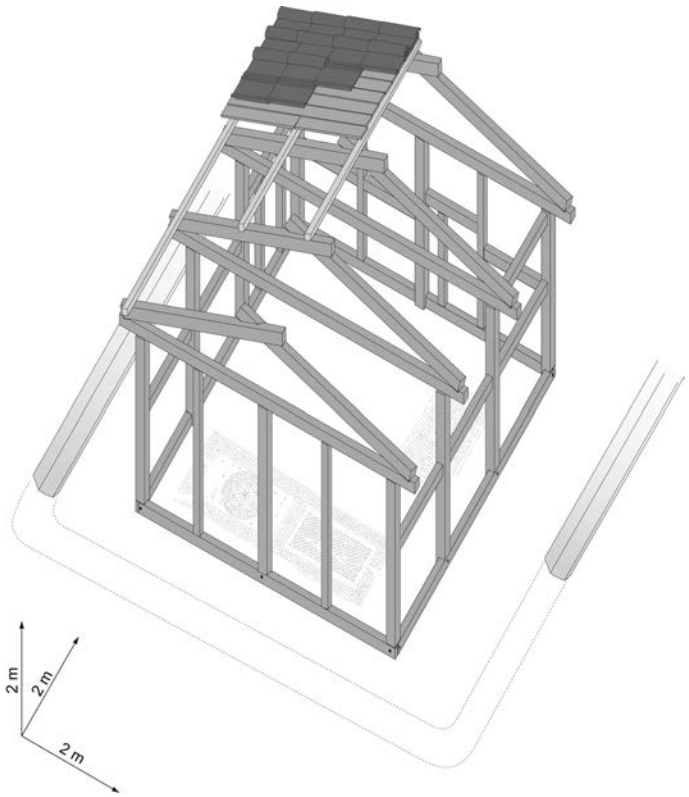

Fig. 12 – *Proposition de restitution axonométrique de l'ossature de bois (conception et DAO : C. Viers, Inrap).*

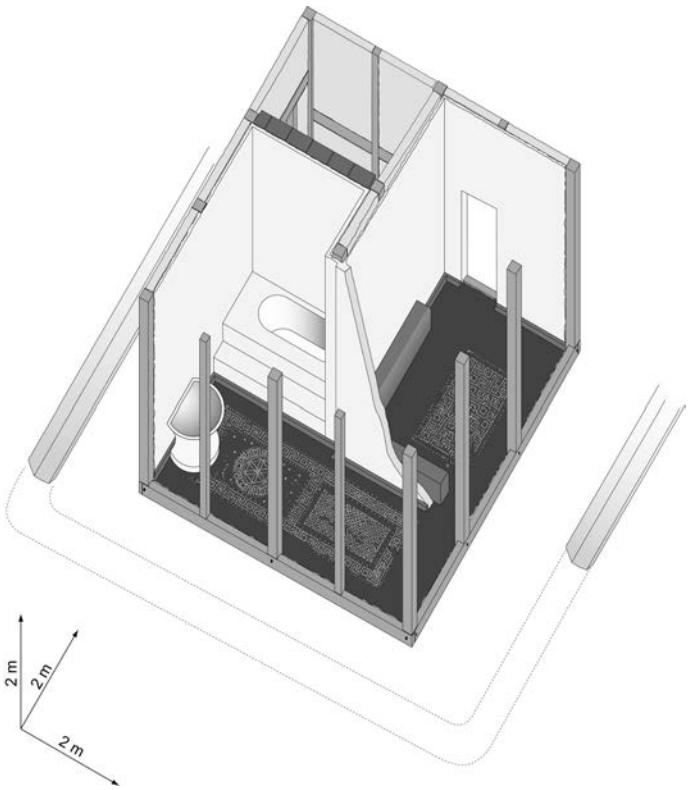

Fig. 13 – *Restitution axonométrique du balnéaire (conception et DAO : C. Viers, Inrap).*

cours à ce moment. Il paraît plus vraisemblable de penser que si les bains de Cornebarrieu ne sont pas équipés d'un chauffage par hypocauste, c'est que celui-ci n'est pas encore diffusé au moment de sa construction, et non le fait d'un archaïsme en contradiction avec la qualité de la commande. La convergence de ces trois critères incite donc à proposer une datation antérieure au milieu du Ier s. av. J.-C.

LE MOBILIER

Les bains ont livré un mobilier amphorique indigent. Les niveaux situés sous le bâtiment contenaient un mobilier importé à partir de 125 av. J.-C. (amphores Dressel 1A, *cf.* Marty, 2008). Le niveau de circulation repéré au nord du bâtiment, contemporain de sa construction, se situe à la même période. L'*opus signinum* n'a permis de recueillir qu'une vingtaine de tessons dont deux formes identifiables qui remontent à la même époque [4]. L'évent du *praefurnium*, qui correspond à une réfection, est confectionné avec trois cols d'amphore Dressel 1B emboîtés, type qui n'apparaît pas à Toulouse avant 70 av. J.-C. (Marty, 2008). Un aménagement de sol en galets situé au nord-ouest du bâtiment en serait contemporain. Ce niveau de sol ne peut pas appartenir à la phase de construction du bâtiment, puisqu'il s'appuie contre les soles (voir *supra*, p. 116). Il s'agit donc d'un remblaiement peut-être destiné à drainer les écoulements d'eau issus de la pente naturelle du terrain. Le temps écoulé entre la construction de l'édifice et la nécessité d'y apporter ces modifications est évidemment impossible à estimer. Enfin l'évacuation de l'eau confectionnée avec un col de Pascual 1 ne peut être antérieur au règne d'Auguste. La condamnation et le comblement du *praefurnium* ont livré quelques tessons d'amphores italiques et de Tarraconaise ainsi qu'un fragment de *dolium*, se rapportant tous à la période augustéenne (Marty, 2008).

LA BRIQUE À TOULOUSE

La présence de briques dans la construction constitue un indicateur et pose la question de l'introduction de ce matériau dans la région toulousaine. Les premières constructions réalisées avec ce matériau à *Tolosa* ne semblent pas antérieures au milieu du Ier s. av. J.-C. On mentionnera le sanctuaire de Baulaguet qui a, d'autre part, livré des vestiges d'*opus signinum* à tesselles dessinant un motif de grecques, et une citerne à proximité, fouillés dans les années 1970 et datés tous deux entre 50 et 40 av. J.-C. (Labrousse, 1976 ; De Filippo, 1999 ; Vidal, 2002). Les indices convergents d'une datation plus haute pour les bains de Cornebarrieu inciteraient donc à faire remonter l'apparition de la brique à Toulouse sans doute dès le début du Ier s. av. J.-C.

COMPARAISONS

L'ensemble des ces données montre que le chantier a été projeté. De nombreux indices indiquent d'autre part que l'on est en présence d'artisans mosaïstes spécialisés dans la réalisation de ce type d'équipement jusque dans le moindre détail.

4. L'étude du mobilier céramique a été réalisée par Pierre Marty, Inrap. L'auteur insiste sur la longue durée de vie des amphores et la prudence avec laquelle il convient d'accueillir ces datations. Pour l'*opus signinum*, il signale l'absence de Dressel 1B qui indiquerait un *terminus post quem* autour de 75 av. J.-C.

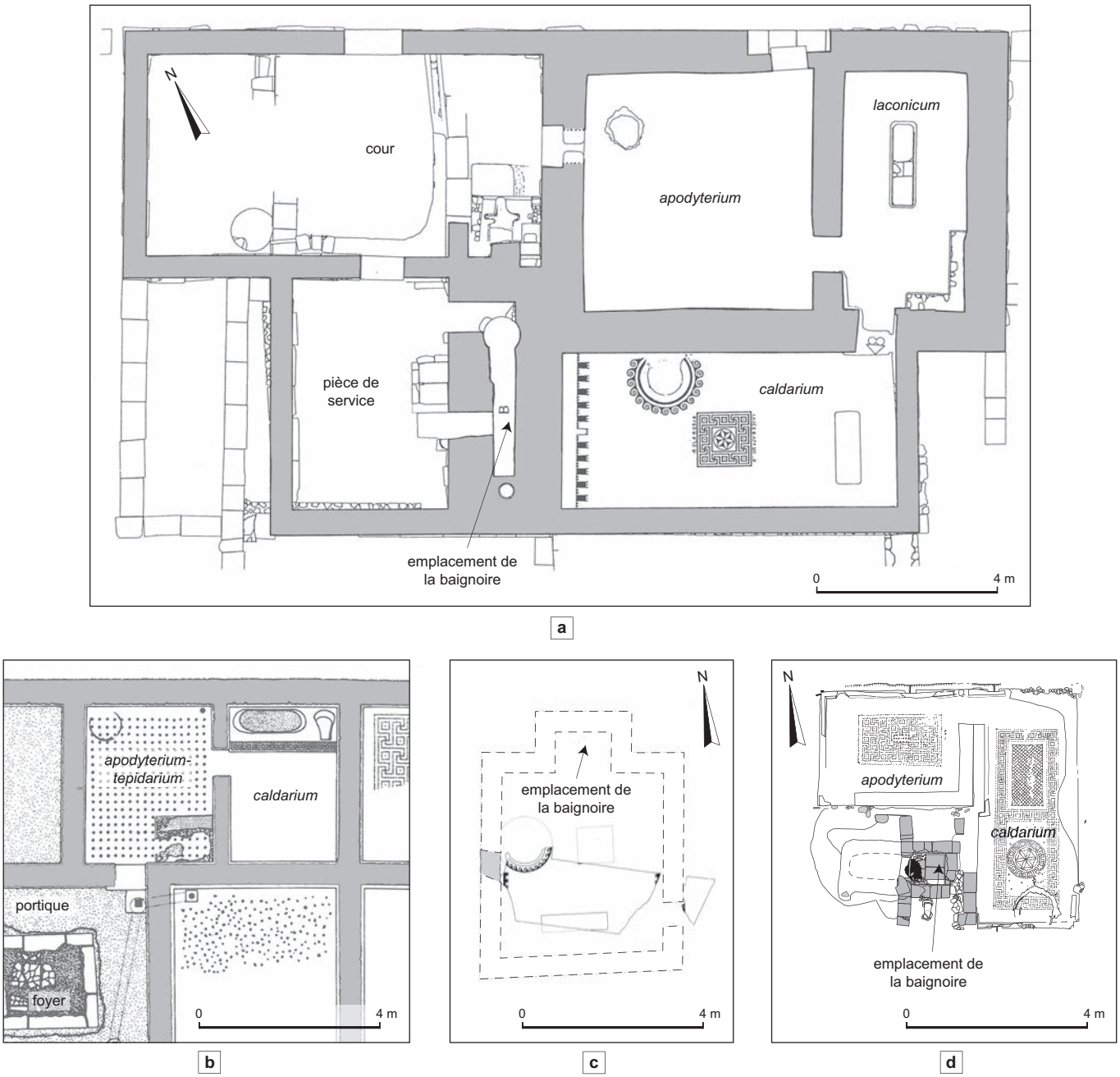

Fig. 14 – *a*, *plan des bains de Musarna en Italie (d'après Broise, Jolivet 2004) ;* ***b***, *plan du* balneum *de la* villa *Prato à Sperlonga en Italie (d'après Broise, Lafon, 2001) ;* ***c***, *plan du* caldarium *de la rue Aubernon à Antibes (d'après Broise, Jolivet 2004) ;* ***d***, *plan des bains de Cornebarrieu (DAO : Briand, Onézime et Viers, Inrap).*

On remarque par exemple la position des tesselles à 45° par rapport à l'axe du décor, pratique attestée sur d'autres sols en *opus punicum* ou la peinture rouge appliquée en finition sur le sol (Broise, Lafon, 2001 ; Vassal, 2006).

Le registre du décor – méandre de svastikas et de carrés, quadrillage losangé, fleuron – compte parmi les motifs les plus anciennement et les plus fréquemment utilisés par les mosaïstes italiens (Broise, Jolivet, 2004). Ils sont communément datés entre la seconde moitié du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C. en Italie et en Espagne. Un des bassins du petit complexe thermal fouillé à Lascours (Ceilhes-et-Rocozels dans l'Hérault) est décoré d'un méandre de svastikas alternant avec des carrés à point central. Les faibles dimensions de ce dernier (5,40 m x 4,75 m) ont permis de supposer qu'il s'agissait d'un complexe privé. Le sol reposait sur une *suspensura* à hypocauste à canaux, comme ceux installés sous les thermes républicains de Pompéi. L'hypothèse de l'installation d'Italiens dans cette agglomération pourrait expliquer la présence de ce complexe daté du début du Ier s. av. J.-C. (Bouet, 2003).

Le plan des bains de Cornebarrieu trouve surtout des parallèles en Italie centrale à travers plusieurs établissements de bains publics ou privés datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. [5] Parmi ceux-ci se trouvent les bains publics hellénistiques de Musarna près de Viterbe (fig. 14a), construits

5. Nos plus vifs remerciements s'adressent à Henri Broise et Alain Bouet pour l'accueil qu'ils ont réservé à notre travail et pour les conseils qu'ils nous ont prodigués.

dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C. Issus d'une longue tradition grecque, ils constituent la dernière phase de l'évolution des bains hellénistiques (Broise, 1994). Ils comportent trois salles : un *apodyterium* certainement doté de banquettes en bois, un *laconicum* et un *caldarium*. Ce dernier est, comme généralement à cette époque, doté d'un *labrum* et d'un *solium* avec baignoire de délassement chauffée. C'est aussi cette pièce qui est agrémentée du décor le plus abondant. En France, le *caldarium* de la rue Aubernon à Antibes correspond à ce type de *balneum* (fig. 14c). Conservé très partiellement, son décor mosaïqué d'enceinte crénelée le long des murs, de postes circulaires sur le pourtour du *labrum* et la présence d'un panneau carré rappelle celui de Musarna. Une empreinte correspond à l'emplacement d'une banquette en vis-à-vis de la baignoire supposée. Cet ensemble daterait du début du Ier s. av. J.-C. (Bouet, 2003 ; Broise, Jolivet 2004).

Une autre référence, dans le domaine privé cette fois, est le *balneum* de la *villa* Prato à Sperlonga dans le Latium (fig. 14b). Appartenant à une *villa* littorale dont la construction remonte au début du dernier quart du IIe s. av. J.-C., il comporte deux salles au décor extrêmement riche d'*opus signinum* pour les murs, d'*opus figlinum* et de mosaïque pour les sols. La première salle équipée d'une petite baignoire de plan carré et d'un *labrum* faisait office d'*apodyterium-tepidarium-destrictarium*. La seconde, le *caldarium*, possède deux baignoires encastrées au revêtement mosaïqué auxquelles on accédait par une marche-margelle. Aucun *praefurnium* n'étant associé à ce *balneum*, le chauffage devait se faire avec des braseros. Le décor en *opus signinum* de cette *villa* trouve son pendant à Cornebarrieu. Ainsi l'un des *cubicula* est orné d'un quadrillage losangé, l'autre d'un méandre de svastikas et de carrés à point central. Ce dernier motif se retrouve sur les murs de l'*apodyterium* et aussi sur la marche-margelle des baignoires du *caldarium*, mais en *opus tesselatum* (Broise, Lafon, 2001).

Des observations réalisées sur plusieurs baignoires de bains d'Italie centrale indiquent que sa construction faisait l'objet d'une mise en œuvre à part, généralement en fin de chantier. Le « bloc-baignoire » serait le fait d'artisans itinérants spécialisés dans cette technique et gravitant dans un périmètre d'une centaine de kilomètres autour de Rome (Broise, Jolivet, 2004). La question se pose de la provenance des artisans bâtisseurs des bains de Cornebarrieu, dans cette partie de la Gaule Narbonnaise.

*
* *

L'intérêt de ces bains réside dans sa construction même, qui associe ossature de bois et maçonnerie [6] dans une architecture reflétant un niveau de vie et des habitudes aisés. La présence de bains aussi précoces dans le Toulousain, et d'une telle qualité de décor, implique l'importation d'un modèle et d'un savoir-faire italiques. C'est un indicateur de la valeur ajoutée et du prestige qui devaient s'attacher à la possession de bains dans une résidence. En l'absence de contexte urbain, il semble en effet que les bains de Cornebarrieu n'aient pu appartenir qu'à une *villa*. Tous les alentours ayant été sondés lors de la campagne de diagnostic, celle-ci se trouvait vraisemblablement à l'ouest, et avait peut-être déjà été détruite lors de la viabilisation d'un lotissement en 1986. Des fragments d'amphores, de *tegulae*, de briques et de céramiques avaient été repérés, sans structures associées (Boccacino, Foucher, 1987). La découverte de ces bains repose la question de la précocité de la romanisation de la région toulousaine et de la place de Tolosa dans le monde romain dès le début du Ier s. av. J.-C.

Les bains de Cornebarrieu seraient donc les premiers découverts si loin du littoral en Gaule, dans la partie la plus occidentale de la Narbonnaise.

6. Cette association supposée par A. Bouet se voit ici confirmée (Bouet, 2003).

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

SFECAG Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.
SRA Service régional de l'archéologie.

Berducou M. (dir.)
1990 : *La Conservation en archéologie : méthodes et pratiques de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Paris, Masson, 469 p.

Boccacino C., Foucher P.
1987 : *Rapport de la fouille de sauvetage lieu-dit les Monges, Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, SRA Midi-Pyrénées, non paginé.

Bouet A.
2003 : *Les Thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise* -1- *Synthèse,* -2- *Catalogue,* Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 320), 797 p.

Briand J.
2006 : *ZAC des Monges/Croix du Sud, commune de Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, 110 p.

Broise H.
1994 : « La pratique du bain chaud par immersion en Sicile et dans la péninsule Italique à l'époque hellénistique », *Xenia Antiqua*, 3, p. 17-32.

Broise H., Jolivet V.
2004 : *Musarna* -2- *Les Bains hellénistiques,* Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 344), 374 p.

Broise H., Lafon X.
2001 : *La* Villa *Prato de Sperlonga,* Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 285), 218 p.

Bruneau Ph.
1987 : *La Mosaïque antique*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne (coll. Lectures en Sorbonne, 1), 167 p.

De Filippo R.
1999 : « Aperçus sur l'architecture de brique à Toulouse dans l'Antiquité », *in* Bendala Galan M., Rico Ch., Roldan Gomez L. (dir.), *El Ladrillo y sus derivados en la época romana*, Madrid, Casa de Velazquez (coll.

Monografías de arquitectura romana, 4), p. 235-264.

Gros P.
2002 : *L'Architecture romaine : du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire* -1- *Les Monuments publics*, Paris, Picard (coll. les Manuels d'art et d'archéologie antiques), 503 p.

Labrousse M.
1976 : « Circonscription de Midi-Pyrénées », *Gallia*, 34, 2, p. 463-502.

Marin Jorda C., Ribera i Lacomba
2010 : *Las Termas de la época romana republicana de l'Almoina (Valencia)*, Valencia, Ayuntamiento de Valencia (coll. Quadernos de difusió arqueologica, 7), 39 p.

Marty P.
2008 : « Mobilier amphorique et sigillée italique du site de la Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne) : des témoins de la romanisation dans le Toulousain », *in* Rivet L. (dir.), *Les Productions céramiques en Hispanie tarraconaise (IIe siècle avant J.-C. - IVe siècle après J.-C.), Actes du congrès de L'Escala-Empúries, 1er-4 mai 2008,* Marseille, SFECAG, p. 719-737.

Moret P.
2002 : « *Tolosa*, 106-47 av. J.-C. : topographie et histoire », *Pallas*, 76, p. 295-329.

Vassal V.
2006 : *Les Pavements d'opus signinum : technique, décor, fonction architecturale,* Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 1472), 245 p.

Veyssière F. *et al.*
2010 : *L'Occupation antique de La Ville, ZAC des Monges*, Rapport final d'opération, vol. 1 et 2, Inrap Midi-Pyrénées.

Veyssière F., Viers C.
2011 : « L'opus punicum d'un balnéaire tardo-républicain dans le Toulousain », *in* Balmelle C., Eristov H., Monier F. (dir.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du colloque international, Université Toulouse-II-Le Mirail, 9-12 oct. 2008*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 20), p. 231-240.

Vidal M.
2002 : « Vieille-Toulouse, le site et ses vestiges », *in* Pailler J.-M. (dir.), *Tolosa : nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 281), p. 102-128.

Viers C.
2010 : « L'étude architecturale du balnéaire de type étrusque », *in* Veyssière F. *et al.*, *L'Occupation antique de La Ville, ZAC des Monges*, Rapport final d'opération, vol. 1 et 2, Inrap Midi-Pyrénées.